

Année 2010-2011
Ecole maternelle Amaury Duval
Second conseil d'école : samedi 29 janvier 2011

Président de séance : M BLORET, directeur de l'école maternelle Amaury Duval

Secrétaire de séance : Mme BONNARD, enseignante de l'école

Présents

- Enseignants : Mmes BAHYIA (GS1), BONNARD (PS1), GUILLAUMIN (PS2), SAINT MARTIN (PS/MS) et M. AUER (MS), BLORET (GS2), BOBIN (GS2)
- DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : Mme MONARD
- Représentant de la mairie : Mme CADORET
- Représentants de parents élus et suppléants
 - FCPE : Mmes BOUET, LABROUE, GOUSSIN et M. BERETTI, REY
 - PEEP : Mme BRENEY, M. BERROU
- Absents excusés : Mmes YAMI et LIBAN, M. SARRADE

1 - Vie de l'école

→ Le RASED

Depuis 3 ans, au RASED manquait le poste G et des locaux. Aujourd'hui, il est « complet » : Un maître E (Mme DODILE), un maître G (Mme CHOUGHANI) et un psychologue scolaire (Mme GARCIA-SARTINI dont le secteur d'activité a été élargi pour englober à présent les écoles QUENEAU et DUVAL). Il a ses propres locaux, une salle à l'école QUENEAU pour le maître E et une autre salle dans les locaux de l'inspection pour le maître G.

Le maître E suit 1 élève de la classe de GS1 et 2 élèves de la classe de GS2. Le maître G suit 1 élève de la classe de GS1 et un second de la classe de GS2.

Le suivi des enfants dépend, d'une part, de la volonté des parents libres d'accepter ou de refuser l'aide proposée et, d'autre part, de l'importance du secteur scolaire alloué aux enseignants spécialisés.

Seules les classes de GS bénéficient de l'aide ré-éducative, du fait d'un secteur trop important pour le maître G qui ne peut donc effectuer d'observations de classes et de travail de dépistage ni en MS ni en PS, au grand dam des enseignants.

→ Projet d'école

Intitulé : Les TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) en maternelle : des outils pour apprendre.

En plus de la dotation imprimante, clefs USB, mémoire externe et appareil photo numérique, la demande de dotation en poste informatique effectuée a été satisfaite puisque, pour permettre la vie du projet d'école, 3 nouveaux postes ont été installés dans les classes de PS1, GS1 et GS2, ce dont nous remercions la mairie. Ne manquent plus que les identifiants et la connexion internet pour ces nouveaux postes. A ce jour, toutes les classes sont donc pourvues à l'exception de la classe de PS2, soit 5 postes pour 6 classes.

En PS, l'outil informatique est utilisé pour proposer une approche différente de l'album au travers de la projection de livres animés.

En MS, cet outil est utilisé en BCD et en classe. Les enfants sont en quasi-autonomie pour l'emprunt et le rendu des livres et participent en classe à leur mise en voix de livres animés existants.

En GS, le prêt de livre a lieu en autonomie totale et les élèves ont réalisé un reportage photo avec mise en voix de la visite à la ferme de Gally.

Une mise en garde sur l'utilisation du poste informatique de la BCD relié à l'Internet est faite à l'intention des centres de loisirs. En effet, il a été relevé une utilisation de ces postes par certains utilisateurs hors temps scolaire sans contrôle de l'équipe enseignante pourtant garante de l'utilisation de l'outil. Ainsi, nous ne pouvons garantir la nature des pages consultées et des téléchargements éventuellement effectués pendant certaines périodes.

La question de la mise à jour de l'antivirus est posée car, si un responsable informatique a été désigné sur l'école, pour communication de codes « administrateur », nous ne savons pas quels sont les « logiciels mairie » à mettre à jour.

→ Motricité

Les différents lieux où nous faisons motricité sont les suivants :

- Le hall de l'école (parcours, jeux de lancer...) → Souci : le temps passé à installer et ranger la salle. Tout au long de la journée, elle est traversée pour aller en récréation, au réfectoire, aux sanitaires. Elle sert de salle d'accueil du CLM et du périscolaire le matin, le midi et le soir, également de salle de regroupement en cas de pluie...

- Les dortoirs (danse, petits jeux...) → Souci : locaux très exigus et nécessitant de retirer et de replacer les couchettes de sieste tous les jours.

- Le dojo de la piscine (jeux de luttes, déplacements...)

- Le gymnase de la piscine (courses, jeux collectifs...) → Souci : aucun matériel n'est mis à disposition dans cet équipement, nous manquons d'espace de rangement pour entreposer le matériel que nous y apportons, nous engageons des dépenses importantes de l'école pour équiper à nos frais en petit matériel ce lieu de motricité.

- La salle de gym de Maurice Arnoux (parcours de motricité, prise de risques...) → Soucis : Trajet très long (2 x 30mn), d'où la décision de rester une heure à une heure trente sur place pour chaque classe, quitte à n'y aller qu'une semaine sur deux en alternance pour les GS.

La problématique récurrente à toutes nos « sorties pour motricité » est la difficulté de prévoir la surveillance lors de ces nombreux déplacements (13 sorties de classes par semaine !). Certaines de ces sorties ont dû être annulées faute d'accompagnateurs.

Une discussion autour des solutions éventuellement possibles est menée et des pistes de réflexion sont abordées dont les déplacements en car dont le coût est à comparer à celui des 6 animateurs nécessaires en quasi permanence sur site. Mme la DDEN intervient pour souligner le dynamisme et la souplesse des enseignants qui trouvent des solutions et s'adaptent à ces conditions. Le directeur, précise cependant que si l'équipe enseignante préfère faire subir aux élèves les désagréments des longs trajets plutôt que l'absence de séances de motricité, primordiales pour les apprentissages notamment en maternelle, les enseignants commencent à s'essouffler, d'autant que ces activités avec déplacements monopolisent près d'une demi-journée du temps de classe à chaque séance.

→ Sorties et spectacles

08/11 : Photographe à l'école, revenu le 11/01 pour de nouveaux clichés collectifs, les premiers tirages étant flous.

15/11 : Sortie à Villelouvre pour les PS1, PS2, PS/MS. Demande d'accès à des équipements sur place. Il n'y a plus d'aire de jeux, peu de locaux sont accessibles, le matériel sur place est sous clef. Si les centres de loisirs utilisent volontiers le matériel de l'école, l'école en revanche ne peut pas utiliser celui du centre de loisirs de Villelouvre.

29/11 : Spectacle de Noël « Le bruit du silence ». Le spectacle a été apprécié de tous mais le fait de devoir déplacer toutes les classes jusqu'à Maurice Arnoux dans un froid glacial a été beaucoup moins apprécié.

La mairie a pu affréter au dernier moment un car pour assurer le retour de 2 classes. Les parents accompagnateurs étaient très mécontents de cette marche forcée imposée aux enfants. Il est demandé pour les années à venir d'étudier les conditions d'accueil dans les écoles les plus petites avant de retenir un spectacle et de prévoir un lieu d'accueil adapté et facilement accessible le cas échéant.

10/12 : marché de Noël. Tous les élèves de l'école avaient confectionné des friandises vendues aux visiteurs du marché. Une vente de jouets, une autre de livres et une exposition sur des contes de Noël proposée par les élèves dans les couloirs de l'école ont été organisées. Le bilan a été mitigé. La vente de friandises a eu beaucoup de succès. La vente de jouets beaucoup moins : il y avait moins de jouets et moins d'acheteurs que l'an dernier malgré les prix modiques affichés. La vente de livre n'a pas été concluante puisque, outre la sélection moins intéressante au regard de celle de l'an dernier, seuls 10 livres ont été « gagnés » par l'école malgré le fort investissement demandé : un autre prestataire sera sans doute retenu si l'opération doit être renouvelée. Les sommes récoltées serviront à l'achat de stations d'écoute qui seront utilisées dans le cadre du projet d'école.

12/12 : Cinéma « Les contes de la ferme » à l'espace Colucci. Projection de 5 petits films d'animations adaptés aux élèves de nos classes. Attention cependant à la climatisation de la salle qui, une fois mise en route, est très froide.

17/12 : Noël à l'école. L'équipe enseignante se félicite du choix proposé en terme de jeux, un peu moins en ce qui concerne les livres, d'autant que le choix d'offrir des livres en lieu et place des jouets aux GS a été fait sans concertation avec les enseignants. Comment les enfants de GS en double niveau MS/GS vivent-ils le fait de recevoir un livre alors que leurs copains de MS de la même classe reçoivent un cadeau ? Cela étant, il serait souhaité, si ce mode de fonctionnement est pérennisé, qu'un catalogue soit présenté pour sélectionner les ouvrages proposés sous la même forme que pour les jouets avec une dizaine de titres, ainsi qu'une possibilité pour les enseignants de proposer eux aussi des ouvrages. Pour les autres classes, il est proposé d'offrir également l'expertise des enseignants dans le choix des jeux (jeux de cartes, jeux éducatifs...). Les parents se félicitent également du choix d'offrir un livre aux GS et de la nature des jouets proposés aux autres sections (oursins à habiller, jeux de construction en bois...).

14/01 : Fête de la galette. Festivité très réussie à l'occasion de laquelle les enfants de chaque classe ont confectionné deux ou trois galettes qui ont été partagées entre tous ainsi qu'une couronne qu'ils ont revêtue lors de la fête. Le directeur souligne la très bonne volonté des personnels de services, des ATSEM et des animateurs du CLM qui remettent la salle en état pour le goûter en 15mn...

Visite à la médiathèque : 3 classes bénéficient de trois séances chacune à la médiathèque de Montrouge (MS, GS1 et GS2). Au programme, découverte des locaux de la cave au grenier, familiarisation avec le classement et travail autour d'un thème (abécédaire, sciences ...).

24/01 → 04/02 : Évaluations pour les MS et les GS. Les enseignants de MS et de GS ont réalisé des livrets d'évaluations permettant de remplir les livrets scolaires des enfants. Le travail d'évaluation, qui demande énormément de temps, est en cours actuellement. Les livrets seront remis aux familles dans la semaine précédant les vacances de février.

04/02 : Fête des crêpes. A cette occasion, les élèves feront des crêpes en classe. Il est fait appel à la bonne volonté des parents pour apporter des crêpes qu'ils auront confectionnées chez eux ainsi que des appareils type « Crep'party » pour permettre la réalisation des crêpes dans les classes, l'école n'étant dotée ni de cuisinière, ni d'appareil à crêpe.

19/03 : Carnaval. Le thème retenu cette année est « Le carnaval des 6 saisons ». L'équipe enseignante est à la recherche d'une fanfare pouvant accompagner le défilé et fait appel à vous. Si vous connaissez de telles formations, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Stéphane.

21/06 : Les écoles qui filment. Les classes de MS et de GS2 sont inscrites au dispositif « des écoles qui filment » parrainé par l'OCCE. Cette animation se clôturera par la projection sur grand écran des films réalisés par les classes partenaires à Bagneux.

Des écoles qui chantent. Les classes de PS1, PS2 et PS/MS sont inscrites au dispositif « des écoles qui chantent » parrainé par l'OCCE. Des partitions ont été mises à disposition des classes participantes (un CD est à venir). Ces dernières sont

invitées à apprendre quelques-unes des chansons proposées afin de les présenter à des classes partenaires qui se produiront à leur tour devant elles.

→ Aide individualisée

Retour sur l'aide individualisée, après une période et demie de fonctionnement selon le nouveau dispositif.

PS : Tout d'abord, il est rappelé l'horaire de l'aide, 11h30 – 12h10, ce qui est très difficile pour les petits qui sont fatigués après leur matinée de classe. Lors de la période sur le « Vivre ensemble », l'aide a été assez efficace, les élèves ont pu travailler sur la confiance en eux, sur leur rôle d'élève, sur les règles de vie en classe... Pour la seconde période sur le « Langage », c'est nettement plus difficile. Le fait de ne prendre en charge que les élèves en difficulté ne permet pas d'émulation et les séances sont très pesantes.

MS : Même remarque que pour les PS, si les séances « Vivre ensemble » se sont plutôt bien passées, celles concernant le « Langage » sont très difficiles à mener. Les élèves choisis ont été mélangés de sorte que les élèves aient tous une difficulté différente afin de permettre un enrichissement mutuel, malheureusement, pour ce type de difficulté, cette organisation n'est pas probante. L'aide individualisée ne permet que de confirmer aux enseignants les lacunes repérés dans un contexte classe. Le problème des enfants devant être signalés au RASED et pour lesquels les enseignants n'ont les outils nécessaires a été à nouveau soulevé.

GS : Pour le travail sur le « Vivre ensemble », l'aide individualisée n'a pas été concluante, il faudrait pour cela des périodes de prises en charge beaucoup plus longues que ce qui a été fait. En revanche pour la séquence sur le langage, le travail semble avoir été plus efficace, pour un travail sur une compétence très ciblée.

→ Projet de classes

PS/MS et MS : Visite au Centre de Secours de Montrouge (caserne des pompiers) pour les classes de PS/MS et de MS le 06/05.

GS1 : Travail en Arts Plastiques avec un artiste montrougien, Dominique Doulain, qui animera pendant 6 heures une activité d'élaboration de totem à partir d'un travail sur les contes d'origine. Mme BAYIHA est actuellement à la recherche de financement pour ce projet qui coûte 250 euros, puisque les crédits proposés les années précédentes (APAC et APIPE) ont été supprimés pour 75% et l'opération Pousse d'art initiée par la mairie n'existe plus. Suite à une proposition de Mme le DDEN, la municipalité, via le service des affaires culturelles, sera contactée pour étudier la possibilité d'un financement. En dernier ressort, les parents d'élèves pourraient être sollicités...

GS1 et GS2 : Classe transplantée à Neauphle-le-Vieux (78) sur les thématiques Poney et Musique du 04 au 08/05. Une rencontre enseignants / prestataire est prévue le 07/02 et une réunion d'information aux parents sera fixée au retour des vacances de février.

FCPE → Une participation sera-t-elle demandée aux familles ? Oui, par la mairie, en fonction du quotient familial.

2 - Coopérative scolaire

4213,34 euros sur le compte

Dépenses		Recettes	
Ferme de Gally	PS : 242 € MS : 280,50 € GS : 313,50 €	Photos	2.923 € collectés 2.046,10 € reversés Recette 876,90 €
Régie d'avance	790 euros (5 € par enfant pour financer des achats pour la classe)	Marché de Noël	1.150 € collectés 215,01€ dépensés en achat Recette 584,84 €
		2 nd appel de coop. en cours	

PEEP → Comment le transport en car pour la ferme de Gally a-t-il été financé ? Par une partie du « crédit car annuel » alloué à l'école par la municipalité a été utilisé

3 - Travaux

→ Questions de la FCPE

- Graffitis sur la porte du garage à côté de l'école : Seul le propriétaire du garage est habilité à demander le nettoyage à titre gracieux par la municipalité. La mairie ne peut lui demander de le faire.
- Barrières amovibles devant les grilles de l'école : les barrières ont disparues le 17 janvier dernier.
- Respect de la zone de livraison : il est très difficile de faire respecter la zone de livraison en raison des travaux du CSM.
- Propreté de la rue A. Duval : Du fait des travaux, la rue est régulièrement barrée. Les propriétaires de chiens y « promènent » plus volontiers leur animal. Malheureusement, le nettoyage ne peut être fait puisque l'accès aux engins nettoyeurs est impossible.
- Dégâts suite aux travaux à l'école Queneau cet été : Le plexiglas cassé sur la grille entre les écoles Queneau et Duval a été avantageusement remplacé par une tôle percée. Restent encore les barrières le long des espaces verts à remettre en état.
- Installation de casiers de correspondance : en attente de financement.
- Manque de pression dans les WC : Aucune raison expliquant le manque de pression n'ayant été trouvée, une nouvelle arrivée d'eau sera créée pour l'école qui ne sera plus dépendant de l'école Queneau comme actuellement.

- Boîtes à savon et essuie-mains fixés trop hauts : Un nouveau prestataire est en attente. Dès son arrivée, toutes les boîtes et essuie-mains de l'ancien prestataire étant retirées, les nouvelles installations seront fixées à bonne hauteur.
- Installation d'une cloison à l'entrée des WC du RdC : Travaux budgétisés, en attente de financement.
- Toilettes de l'étage régulièrement bouchées (3WC bouchés sur 8 depuis la rentrée de janvier) : les bouchages sont dus au papier que les enfants mettent dans les cuvettes et non à un dysfonctionnement du système d'évacuation des eaux usées.
- Cantine : Il y a du mieux mais c'est loin d'être satisfaisant, tant en terme de qualité que de quantité. Le prestataire entend les remarques faites lors des commissions de menus mais n'en tirent pas toutes les conséquences.
- Remplacement des enseignants par des étudiants stagiaires : aucun cas prévu dans l'école, d'autant que les enseignants ne partent pas en stages.
- Tri sélectif à l'école : Un tri sélectif peut être mis en place à l'école. Si un enseignant le demande, un animateur du tri viendra en classe et un conteneur à « déchets recyclable » sera installé à l'école.
- Mares d'eau récurrentes entre les classes de PS1 et de GS1 : Rebouchage des trous à l'étude.
- Nettoyage des chenaux d'évacuation des eaux usées sous la gouttière : effectué, mais une fuite au niveau du auvent de l'école est apparue, juste devant les escaliers de la porte d'entrée de l'école.
- Remplacement du matériel entreposé au gymnase qui manque à l'école : une demande d'investissement sera proposée dans ce cadre là.

→ Questions conjointes FCPE & PEEP

- Accès Internet dans la classe hébergée dans les locaux de Queneau : la mairie est à la recherche du câblage Internet le plus proche.
- Plantation d'arbre(s) dans la cour de l'école : Le seul emplacement envisageable est l'aire de jeu au centre de la cour. A sa droite se trouve l'accès des secours pour l'école Queneau et à sa gauche l'accès des secours pour l'école Duval . Il faut donc choisir entre l'ombre et les jeux dans la cour de l'école.
- Installation de rideaux dans le hall : Travaux budgétisés pour les tringles et qui sera, sans aucun doute, financé au prochain budget. Pour les rideaux, cela sera moins évident car les sommes sont importantes du fait des normes de sécurité, donc en attente de financement.
- Etude thermique sur les bâtiments, climatisation : Un audit sur les dépenses énergétiques des bâtiments publics de la commune est engagé. L'ingénieur en charge du dossier lancera ses consultations en mai ou juin pour la période chaude et finira en fin d'année prochaine pour la période froide. D'ici là, un climatiseur test posé « à demeure » dans un dortoir sera installé.

→ Questions de la PEEP

- Éclairage de l'accès à l'école : Travaux budgétisés, en attente de financement.
- Création d'un aqua-drain à la sortie de secours derrière l'école : Aucune nouvelle information.
- Protection sur les bords saillant de l'école : Toujours aucune solution trouvée.
- Installation d'une gâche électrique pour l'ouverture de la grille de l'école : Comme évoqué dans la « vie de l'école » tous les jours, les classes entrent et sortent de l'école, ainsi que les animateurs mais aussi les prestataires de la mairie, les livreurs, etc. A chaque passage, du fait de l'absence d'un gardien sur l'école, le personnel de service doit cesser l'activité en cours séance tenante, se vêtir, retirer ses gants,... pour ouvrir et fermer la porte à clef devant et derrière les différents « visiteurs ». L'installation d'une gâche électrique ou d'un code est à nouveau demandée. Mme la DDEN précise que normalement, il faudrait au personnel de service à chaque sortie se changer intégralement, pour ôter ses vêtements de service, et les revêtir une fois la porte refermée pour reprendre sa tâche... L'installation de la gâche est budgétisée et en attente de financement.

4 - Questions diverses

Comment faire pour participer au dispositif « École et Cinéma » pour lequel la municipalité doit être partie prenante en permettant la diffusion des films proposés dans une salle de la commune ? M le maire est d'accord, mais pas l'espace Colucci qui s'occupe la salle de cinéma, semble-t-il... Mme CADORET se renseigne et nous tiendra informés.

Clôture de la séance à 12h15

Le président du Conseil d'École
M BLORET

Le secrétaire de séance
Mme BONNARD